



92 à zéro :

Comment la réconciliation économique
peut contribuer à la réalisation des
objectifs climatiques du Canada

Que signifie 92 ?

Pour redresser les torts causés par les pensionnats et faire progresser le processus de réconciliation au Canada, la Commission de vérité et réconciliation de 2015 a lancé 94 appels à l'action. Le 92e portait spécifiquement sur les affaires et la réconciliation. [Lisez-le ici](#).

Nous reconnaissons que RBC a élu domicile dans les territoires non cédés de l'île de la Tortue (Amérique du Nord), résultant de traités traditionnels et modernes, où habitent de nombreux peuples des Premières Nations, inuits et métis.

Pourquoi nous avons rédigé ce rapport

92 à zéro est le dernier bulletin de la série sur le climat des groupes Services économiques et Leadership avisé de RBC. Il fait suite au rapport phare de l'équipe, [Une transition à 2 billions de dollars](#).

Depuis des décennies, RBC collabore avec les collectivités autochtones et nous continuons à avancer avec elles sur la voie du progrès et de la réconciliation. La Commission royale sur les peuples autochtones est le produit d'un cri d'alarme qui a entraîné la production d'une œuvre intitulée *Cost of Doing Nothing (l'inaction coûte cher)* de même que la rédaction d'autres rapports, dont [Un chemin tracé](#). Dans le cadre de notre [Stratégie climatique](#), nous nous engageons à assurer la durabilité et à accélérer la transition zéro émission nette. Ces initiatives nous permettent d'écouter ce que les gens ont à dire et d'en tirer des leçons, de prendre des mesures significatives et d'utiliser notre plateforme pour donner plus de voix aux Autochtones.

Il est clair que les priorités nationales de carboneutralité et de réconciliation avec les Autochtones sont étroitement liées. Dans ce même esprit, nous nous attendons à ce que les démarches de réconciliation de RBC se recoupent de plus en plus avec nos priorités climatiques.

92 à zéro souligne l'incroyable apport des autochtones en capitaux, en connaissances et en processus décisionnel à la transition à 2 billions de dollars vers un Canada à zéro émission nette. Ce rapport contribuera à informer une initiative nationale de <<cercles d'écoute>> que nous avons récemment lancée. Dirigée par Phil Fontaine, l'ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations, nous espérons que cette initiative servira d'inspiration vers la réconciliation.

Nous devons aujourd'hui agir pour faire tomber les obstacles systématiques qui empêchent l'épanouissement du capital autochtone, tout en soutenant la réconciliation et l'action pour le climat. Nous espérons que ce rapport nous poussera plus loin sur cette voie.

Points clés :

- La transition Vers un Canada à zéro émission nette reposera sur des sources cruciales de capitaux conservés par les nations autochtones. RBC estime que le Canada aura besoin d'environ 2 billions de dollars de capitaux au cours des 25 prochaines années, une grande partie de ces fonds provenant de sources autochtones, ou de partenariats autochtones, notamment de propriétés autochtones.
- Une approche de transition climatique dirigée par des Autochtones et des possibilités économiques vers la carboneutralité seront essentielles à la réconciliation économique.
- Le Canada doit plus précisément miser sur quatre formes de capitaux autochtones pour atteindre la carboneutralité et la réconciliation économique :



Capital naturel

Les terres autochtones comportent d'importantes ressources essentielles aux systèmes énergies vertes et à la révolution des technologies propres. Au moins 56 % des nouveaux projets de mines de minéraux critiques, 35 % des meilleurs sites solaires et 44 % des sites éoliens les plus performants se situent sur des territoires autochtones.



Capital financier

Le patrimoine croissant des collectivités autochtones comprend environ 20 milliards de dollars de biens en fiducie et jusqu'à 100 milliards de dollars de revendications territoriales et autres revendications. Ce capital sera requis pour attirer les milliards d'investissements privés et publics dans l'énergie propre pour l'atteinte de la carboneutralité.



Capital intellectuel

La prise en compte des valeurs autochtones et des connaissances traditionnelles dans la transition permettra d'obtenir des résultats plus durables et rentables. Elle peut consolider la position du Canada en tant que chef de file dans le secteur des techniques régénératrices, de la préservation de la biodiversité et des solutions de carbone fondées sur la nature. C'est notre meilleur atout dans la course aux investissements du secteur de l'énergie avec d'autres pays.



Capital humain

Les jeunes leaders et entrepreneurs autochtones joueront un rôle crucial en générant les idées novatrices nécessaires à la transition verte. La cohorte de jeunes connaissant la plus forte croissance au Canada se trouve dans les communautés autochtones, qui peuvent ainsi contribuer à une main-d'œuvre pour l'avenir zéro émission nette. Ces jeunes profiteront de bons emplois dans les secteurs des métiers qualifiés, des technologies de pointe, des entreprises commerciales, etc.

Les communautés autochtones peuvent propulser la croissance de l'économie verte

Pour de nombreux peuples autochtones du Canada, le tressage est un geste sacré. Rassembler chaque brin de cheveux à partir de sa propre racine dans le but d'en faire un tout plus fort, plus unifié. Un brin de cheveux qui, seul se casse facilement, est plus résistant tressé avec les autres. Le foin d'odeur est tissée et brûlée avec de la sauge, du cèdre et du tabac, ce rituel renforçant la communauté, qui à son tour prend soin de la plante.

De même, pour relever le défi de cette génération face aux changements climatiques, le Canada doit rassembler les éléments essentiels du capital autochtone de façon à arrimer durablement une stratégie zéro émission nette.

Cette nouvelle approche est loin de se limiter à l'aspect monétaire. Elle s'appuie également sur le capital naturel – d'importants volets de projets miniers, solaires et éoliens essentiels dépendent de l'accès aux terres autochtones – sur la richesse autochtone en croissance (capital financier), le savoir autochtone traditionnel (capital intellectuel) et le vigoureux entrepreneuriat autochtone ainsi que ses talents (capital humain). Chacun doit renforcer l'ensemble.

Pour libérer ce capital, le Canada aura besoin de nouveaux outils qui favoriseront le développement de l'énergie propre. Conséquemment, nous devons renforcer nos engagements dans ce sens et instituer de meilleures mesures incitatives pour le partenariat avec les Autochtones, un plus grand partage des avantages issus des projets et une participation plus équitable des Autochtones au moyen de modèles propices au financement. Il faudra établir des critères d'investissement tenant compte des perspectives autochtones et visant plus expressément l'essor des entrepreneurs autochtones et du leadership des jeunes.

Il faudra avant tout une nouvelle approche du partenariat consolidant le rôle des droits des Autochtones, leur leadership, leur prise de décisions et leur consentement.

Ces mesures concrètes permettront d'attirer de plus en plus de sources de capitaux autochtones vers la carboneutralité. Aussi, elles permettront de mobiliser un capital privé essentiel au développement prévisible, à de meilleurs résultats environnementaux et à des retombées sociales majeures.

Un partenariat important prend du temps à s'installer. Mais les exigences du passage à la carboneutralité sont immédiates, et il n'y a qu'une occasion à saisir pour réussir.

Il incombe maintenant à chacun de s'unir aux autres pour que tous ensemble, nous allions de l'avant.

Capital naturel : Le chemin de la carboneutralité passe par les terres autochtones



Le Canada fait face au défi climatique mondial avec un lot d'avantages exceptionnels. Son territoire comprend d'énormes quantités de ressources pour produire de l'énergie conventionnelle ou renouvelable, des atouts certes enviés, mais non sans complications. Tout en continuant d'utiliser le pétrole et le gaz et de travailler à produire cette énergie de façon plus durable, le Canada doit commencer à exploiter les ressources qui feront tourner l'économie propre de l'avenir.

Et ces ressources sont en grande partie indissociables des terres autochtones. Des recherches de RBC montrent qu'au moins 56 % de grands projets miniers d'avant-garde touchent des territoires autochtones. Les meilleures occasions de développement des énergies renouvelables se recoupent aussi sur les terres autochtones, qui représentent au moins 35 % des meilleurs sites pour l'énergie solaire et 44 % des meilleurs sites pour l'éolien. Les droits des autochtones s'appliquent sur de nombreux autres territoires à propos desquels un dialogue s'impose.

Pour inclure ces biens dans sa stratégie zéro émission nette, le Canada doit revoir son modèle de partenariat avec les Autochtones, de sorte qu'il commence par un véritable dialogue et un consentement digne de ce nom.

Les terres autochtones comportent des ressources fondamentales

- Au moins 56 % des 60 milliards de dollars investis dans de grands projets miniers d'avant-garde concernent des territoires autochtones, dont 26 % dans un rayon de 20 kilomètres de réserves autochtones, de terres octroyées par des ententes et d'autres terres dont le titre s'apparente à des titres de propriété, et 30 % dans des territoires non cédés où les droits des Autochtones sont revendiqués.
- Au moins 35 % des sites les plus importants où seront investis les 30 milliards de dollars requis pour le développement de l'énergie solaire sont situés près de terres faisant l'objet de titres s'apparentant à des titres de propriété¹.
- Et au moins 44 % des meilleurs sites pour les 135 milliards de dollars requis dans le développement éolien font l'objet de titres s'apparentant à des titres de propriété.

¹ Les meilleurs sites de centrales solaires sont ceux dont au moins le 75^e centile du potentiel solaire se trouve à moins de 25 km des lignes de transport électrique à haute tension, et représentent des lieux plus venteux que la moyenne.

Les communautés autochtones ont leur mot à dire, mais n'ont pas de pouvoir de décision

Une plus grande reconnaissance juridique et politique des droits fonciers a permis aux voix autochtones de s'exprimer à la table de négociation à l'égard des projets de développement, en particulier sur les territoires non cédés et les territoires faisant l'objet de traités modernes.

Ces progrès font suite à des décennies de politique gouvernementale qui ont empêché les peuples autochtones de prendre des décisions et les ont privés de leurs droits ancestraux et de leurs droits issus de traités. Cela a créé un cycle de sous-investissement, de pauvreté et de traumatisme qui persiste dans de nombreuses communautés aujourd'hui.

Comment les peuples autochtones ont-ils été écartés de la prise de décisions concernant leur territoire ?

Les colons ont dès le départ coopéré avec des groupes autochtones et créé des alliances commerciales et militaires stratégiques mutuellement avantageuses qui ont contribué à la survie des Européens dans les territoires. Les politiques gouvernementales officielles de dépossession des terres et les lois paternalistes de suppression et d'assimilation culturelle ont toutefois fini par prendre le dessus au fil du temps. Le gouvernement n'a jamais pleinement respecté les ententes originales, et a omis de faire participer les peuples autochtones à la prise des décisions.

Les 50 dernières années ont été déterminantes dans l'affirmation des droits fonciers des Autochtones, ceux-ci étant issus de l'occupation initiale des terres par les peuples autochtones et non de l'occupation des Britanniques. Les gouvernements ont une obligation, parfois fiduciaire, de consultation quant à la plupart des actions susceptibles de se répercuter sur les droits des Autochtones. Ils doivent absolument justifier toute infraction et offrir une indemnisation lorsqu'il le faut. Plusieurs importantes décisions judiciaires ont étendu cette obligation des droits établis aux droits revendiqués.

L'intégration de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDP) aux lois du Canada et de la Colombie-Britannique renforcera le besoin d'impliquer les Autochtones plus tôt, et favorisera la prise de décision conjointe et le consentement des parties lors de l'élaboration de projets.

À mesure que les communautés autochtones recouvrent leurs droits et leur souveraineté, la façon de faire des affaires se rapproche du véritable esprit qu'adoptaient les Autochtones et les nations colonisatrices lors des premiers accords de coopération ou des traités qui ont guidé le partage du territoire où nous avons vécu ensemble en parallèle.

Mais des conflits continuent de survenir, qui peuvent entre autres donner lieu à des manifestations publiques contre les entreprises de développement. Bien que les tribunaux se soient montrés de plus en plus disposés à créer un précédent en matière de consultation, ils ont également établi que les droits des Autochtones ne sont pas absolus.

Le gouvernement se trouve souvent à devoir prendre des décisions difficiles dans l'intérêt national. Cela a toutefois conduit à des politiques problématiques et à un défaut d'approche d'entreprise nuisant au dialogue. Trop souvent, les peuples autochtones n'avaient qu'une case à cocher pour approuver des projets déjà planifiés qui ne respectaient ni leurs valeurs communautaires, ni leur gouvernance, ni leurs échéanciers, ou le processus menant au consensus.

Les frictions qui s'en sont suivies ont mené à l'annulation de projets, à des coûts et des échéanciers débridés, et à des phases de planification précipitées laissant de côté le vaste savoir des Autochtones concernant la gestion des terres.

Une approche par opposition est une façon de poursuivre le développement énergétique. Mais elle est loin d'être idéale. Il en résulte des contestations judiciaires, des abandons de fiducies d'utilité sociale, des retards et de l'incertitude en matière d'investissement qui constituent une menace considérable pour les ambitions du Canada en matière de climat.

Conclure un véritable partenariat

Certains dirigeants autochtones ont fait savoir au milieu des affaires canadien qu'ils n'envisageaient pas les choses de la bonne façon. Plutôt que de représenter un risque de projet, les peuples autochtones peuvent apporter quelque chose d'unique. Ils peuvent améliorer la certitude et les rendements, offrir des connaissances approfondies concernant les lieux et de meilleurs résultats environnementaux et sociaux. Aussi, comme les droits des peuples autochtones continuent d'attirer l'attention de la communauté internationale, leur réintégration dans le développement de l'énergie propre pourrait devenir une force concurrentielle.

“Je crois que beaucoup de promoteurs vont devoir changer leur façon de penser pour voir que les peuples autochtones représentent une source possible de capital, une revalorisation de leur projet naissant, plutôt qu'un potentiel de risque.”

Mark Podlasly
Directeur, Politique économique
First Nations Major Projects Coalition

Pour y parvenir, les communautés autochtones doivent jouer un rôle actif en tant que véritables partenaires. Ainsi nous faut-il tenir compte de leurs voix, de leurs valeurs, de leurs connaissances et de leur prise de décision dès les premières étapes d'un projet. Il faut prévoir suffisamment de temps pour ce processus, comme les mois ou les années consacrés au développement de l'Ouest.

Le dialogue constructif et le véritable consentement s'exercent au fil du temps passé à bâtir la confiance, à partager l'information et à réaligner les modalités du partenariat en fonction de l'évolution des priorités. Il comprend également la possibilité de dire non – certains projets ne seront pas conformes aux valeurs communautaires, et il peut être nécessaire de les réorienter ou, dans certains cas, de les abandonner.

Le pouvoir de l'équité à l'égard des autochtones

Les intérêts des Autochtones dans les nouveaux projets énergétiques sont en croissance. L'équité améliore le profil de risque des projets, à la fois par le partage continu de l'information et la capacité des deux parties à façonner leur orientation.

La participation peut permettre de créer une richesse intergénérationnelle et d'orienter la gestion des terres. Cela correspond à la vision à long terme d'un monde durable qu'adoptent de nombreux pays, en particulier les Haudenosaunee (Iroquois), qui évoquent le principe de la « septième génération » selon lequel les décisions sont en partie déterminées par les répercussions qu'elles auront sur les sept prochaines générations.

Par contre, les engagements à court terme dans bon nombre d'ententes sur les répercussions et les avantages actuelles (portant sur l'approvisionnement autochtone, l'emploi, l'investissement communautaire ou les redevances) répondent de moins en moins aux priorités des communautés autochtones, surtout compte tenu des précieuses sources de capitaux qu'elles contrôlent.

La participation n'est pas une solution universelle. Certaines communautés n'ont peut-être pas l'appétit pour le risque ou l'expertise nécessaires pour gérer le placement en actions. Le développement de l'infrastructure est complexe et risqué, et les prêteurs qui financent les projets peuvent se méfier des partenaires de taille sans trop d'expérience en construction ou en exploitation. Certains projets axés sur des carburants de transition ou des technologies contribuant très peu à la réduction des émissions (comme le pétrole, le gaz naturel ou la capture, l'utilisation et le stockage du carbone) pourraient comporter des risques à long terme.

Et les capitaux propres ne sont pas toujours une option pour les communautés autochtones qui voudraient les faire jouer. Même les communautés qui ont des activités génératrices de revenus peuvent se voir refuser du financement par des prêteurs privés pour une portion de leur apport en capital. Pour les communautés qui n'ont pas d'activités génératrices de revenus, l'option sur actions est encore plus inaccessible.

Les promoteurs de projets, les institutions financières et les gouvernements doivent éliminer cette lacune du financement par actions. Il faut alors renforcer les capacités et fournir des services-conseils pour aider les communautés à faire des choix éclairés entre les différents accords de partenariat et à négocier les meilleures conditions.

“Notre pays a connu l'expansion industrielle [...], nous nous sommes retirés et avons assisté à la destruction de notre territoire, de notre environnement et de nos ressources culturelles puis sommes devenus des partenaires actifs dans un processus où nous avons un siège à la table.”

Chief Crystal Smith
La nation Haisla Présidente
First Nations LNG Alliance

Capital financier : Le leadership autochtone contribuera à alimenter la transition à 2 billions de dollars



Les grandes entreprises canadiennes qui détiennent 8 billions de dollars d'actifs mondiaux se sont engagées à investir dans l'économie zéro émission nette. Cependant, les investissements annuels dans des projets écologiques ne sont pas près d'atteindre les 80 milliards de dollars requis chaque année. Le patrimoine financier des Autochtones n'a pas l'ampleur nécessaire pour primer dans le financement de la transition à 2 billions de dollars. Mais avec plus de 20 milliards de dollars d'actifs en fiducie et jusqu'à 100 milliards de dollars en revendications territoriales et autres revendications, il peut néanmoins générer des retombées importantes.

La plus grande occasion réside dans le pouvoir du capital financier des Autochtones et leur volonté de prendre part au substantiel financement privé nécessaire pour atteindre la carboneutralité de diverses façons, soit en atténuant le risque des projets, en augmentant les rendements, en améliorant les résultats environnementaux et en rehaussant l'acceptation sociale. Mobiliser les investisseurs pour soutenir l'investissement responsable auprès des Autochtones accélérera ce processus tout en améliorant la réconciliation économique.

Les actifs en croissance des Autochtones sont réintroduits dans les collectivités

Une plus grande reconnaissance des droits fonciers autochtones et l'application plus soutenue de ces droits ont ajouté à la richesse financière des communautés autochtones. Ces ajouts dérivent en partie des règlements de revendications territoriales ou d'indemnités pour des violations passées de droits issus de traités ou d'autres droits. Comme plus de 250 revendications particulières n'ont pas encore fait l'objet de négociation et que plus de 160 revendications sont actuellement à l'étude, et que de plus, il y a les litiges en cours et les revendications territoriales, on peut s'attendre à de nouvelles augmentations de ces actifs³.

² <https://leadershipavise.rbc.com/le-grand-redemarrage-canadien-vers-une-croissance-plus-forte-et-plus-verte-en-2022/>

³ <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1100100030291/1539617582343>

Le projet de développement Sehákw sur des terres de réserve de la Nation Squamish à Vancouver, un projet de construction d'un immeuble polyvalent d'une douzaine de tours, est le plus important projet de développement économique des Premières Nations de l'histoire du Canada et le premier projet de logements zéro émission à grande échelle. En partenariat avec un promoteur privé, la Nation contribue à la mise en valeur de la terre. Coûtant 3 milliards de dollars pour la construction, le projet pourrait générer des revenus de 8 à 12 milliards de dollars pour la Nation sur la durée de vie de la propriété louée à bail

Distincts de la richesse individuelle, ces actifs sont au profit de la collectivité, ils soutiennent les dépenses liées à l'infrastructure physique, sociale ou culturelle, au développement économique ou aux versements destinés aux membres. Ils sont de plus en plus utilisés pour décarboner les communautés locales, pour des projets zéro émission nette dans le domaine de l'environnement bâti par exemple, ou pour des projets d'énergie renouvelable, des lignes de transport apportant de l'électricité plus propre aux communautés éloignées dépendantes du diesel, ou encore pour des participations dans des projets pour le développement durable, comme des installations pour produire du carburant durant la transition ou de l'énergie solaire et de l'éolien.

Bien qu'en croissance, les actifs financiers autochtones demeurent insuffisants, à la suite de nombreuses années de non-reconnaissance des droits des Autochtones et des entraves à leur économie. Il y a aussi des variations importantes dans le patrimoine financier détenu par les communautés en fonction de l'entente dont le titre des territoires fait l'objet (traité moderne ou historique, territoire non cédé), de l'emplacement (urbain ou éloigné) et de la proximité avec les grands projets d'exploitation des ressources. Par exemple, les nations Squamish, Musqueam et Tsleil-Waututh procèdent à des développements majeurs sur leurs territoires traditionnels non cédés autour de Vancouver et dans la région moderne de cette ville. En revanche, un échantillon limité comprenant les 500 Premières Nations de 2015 à 2016 montrait que la moitié d'entre elles avaient des revenus inférieurs à 3 millions de dollars, tandis que la nation au sommet avait des revenus s'élevant à 100 millions de dollars⁴.

⁴ <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/bending-the-curve-recent-developments-in-government-spending-on-first-nations.pdf>



La pointe de l'iceberg ? Faire la synthèse des actifs financiers autochtones

Malgré l'absence de données exhaustives sur les actifs financiers autochtones, dans l'ensemble, ils connaissent une forte croissance.

Plus de 20 milliards de dollars
estimés dans les biens en fiducie autochtones⁵

1,7 milliard de dollars
versés en 2020-2021 par le gouvernement fédéral en indemnisation pour les revendications réglées, cumulatif de 6,9 milliards de dollars depuis 2011⁶

**19 milliards de dollars⁷ –
100 milliards de dollars⁸**
estimés pour les revendications non réglées et les revendications particulières

2,6 milliards de dollars
en revenus bruts propres aux Premières Nations et 322 millions de dollars en revenus des Premières Nations en 2015-2016, pour 80 % des Premières Nations sous les *Lois sur la transparence financière des Premières Nations*⁹

Plus de 100 milliards de dollars
pour l'exploitation d'énergies renouvelables et de minéraux essentiels sur ou près des terres autochtones.

⁵ <https://natoa.ca/trustee-training/>
⁶ Public Accounts of Canada, Volume II: https://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/public_accounts_can/pdf/index.html
⁷ Public Accounts of Canada, Volume I: https://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/public_accounts_can/pdf/2021/P51-1-2021-1-eng.pdf
⁸ Estimation based on recent historical experience and current pursuant outstanding claim value
⁹ <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/bending-the-curve-recent-developments-in-government-spending-on-first-nations.pdf>

Reconnaître officiellement la valeur du partenariat autochtone

Les dirigeants autochtones peuvent offrir la plus grande certitude à long terme quant au développement des infrastructures. De plus, les promoteurs et les scientifiques occidentaux commencent à reconnaître la valeur du savoir autochtone dans la conception de projets.

Les gouvernements et les principaux promoteurs de projets doivent reconnaître financièrement la valeur qu'apportent les partenaires autochtones. Une rémunération équitable mènera à une base d'actifs financiers autochtones croissante qui pourra être réinvestie dans le bien-être communautaire et positionner les pays pour l'investissement zéro émission nette. Cela signifie trouver de nouveaux modèles d'évaluation qui ne se limitent pas aux terres louées ou à des droits de passage. À l'heure actuelle, les communautés qui cherchent une participation après la phase de construction risquée achètent souvent une participation dans un projet plus intéressant, mais à un coût plus élevé. Ceci malgré leur participation active à la réduction du risque dès le départ. En ce qui concerne les connaissances traditionnelles, les communautés sont souvent dédommagées pour le temps ou l'argent qu'elles y consacrent, mais pas nécessairement pour leur propriété intellectuelle en tant que « consultants sur le terrain ». La classification appropriée de ces caractéristiques comme étant favorable aux rendements des projets peut mener à leur monétisation, ce qui contribue à combler l'écart entre les actifs financiers et les financements par actions autochtones.

Accélérer le zéro émission nette grâce à l'investissement responsable axé sur les Autochtones

Les communautés autochtones prospères investissent dans des produits financiers conformes à leurs valeurs culturelles et utilisent des stratégies activistes pour inciter les entreprises à faire mieux. Ils rehaussent leur impact et renforcent leur capacité grâce à des partenariats avec des investisseurs partageant les mêmes idées.

La National Aboriginal Trust Officers Association (NATOA), un organisme de ressources et de formation, et Share, un organisme d'investissement responsable, ont créé l'Initiative pour la réconciliation et l'investissement responsable. Il vise à mobiliser les investisseurs canadiens pour « ... utiliser leurs voix et leur capital pour promouvoir des résultats économiques positifs pour les peuples autochtones, notamment par l'emploi, le soutien aux entrepreneurs autochtones, le renforcement des partenariats avec les communautés autochtones et le respect des droits autochtones »¹⁰.

¹⁰ <https://reconciliationandinvestment.ca/about-us/>

Il est de plus en plus admis que les entrepreneurs et les collectivités autochtones pourraient être un point de focalisation intéressant pour les approches axées sur l'investissement d'impact. De plus, les facteurs autochtones, comme le codéveloppement de projets autochtones ou la participation des Autochtones à la gouvernance d'entreprise, peuvent être importants pour la réussite globale des entreprises et des projets. Mais alors que les intentions sont en hausse, les outils et le cadre réglementaire pour mobiliser la finance n'en sont qu'aux premiers stades.

- Les normes ESG qui sont de plus en plus déployées sur les marchés financiers ont largement omis les priorités et les perspectives des Autochtones, et ont été élaborées sans leur apport .
- Les questions autochtones sont trop souvent considérées comme un facteur « S » dans la modélisation des critères ESG, qui négligent les fondements juridiques uniques de la participation autochtone, ainsi que la nature environnementale unique du développement mené ou guidé par les Autochtones¹¹.
- Le marché du fonds d'actions durable de 1,3 billion de dollars n'a pas de fonds qui mettent explicitement l'accent sur les questions autochtones.
- La demande des investisseurs a été insuffisante pour établir des produits de placements conformes aux priorités des Autochtones.
- Les engagements commerciaux concrets à l'égard des questions autochtones ne sont pas suffisamment importants, ni divulgués et vérifiables, pour élaborer des produits diversifiés.

Alors que la conjoncture de placement évolue, l'inaction des entreprises et des investisseurs à l'égard des priorités climatiques et autochtones devient de plus en plus évidente pour les résultats.

“ Grâce aux efforts de nos aînés, ma génération a pu avoir des possibilités ; oui, il y a des défis, mais je n'ai pas eu besoin de me battre pour être reconnu. Ces possibilités qui me sont données sont une responsabilité d'apporter une contribution à la communauté ”

Joseph Bastien
SHARE

Initiative pour la réconciliation et l'investissement responsable

¹¹ https://secureservercdn.net/45.40.145.201/14x.5f4.myftpupload.com/wp-content/uploads/2021/04/FNMPC_ESG_Primer_2021_Final.pdf

Capital Intellectuel : le pouvoir de l'intendance des terres et des connaissances autochtones



Le capital autochtone ne se limite pas au capital naturel et financier. La reconnaissance de la valeur des voix et des connaissances autochtones peut être un puissant moteur de la réconciliation économique et de la croissance.

Des générations de savoir autochtone traditionnel ont façonné une approche de la gestion des terres qui assure la durabilité à long terme des écosystèmes. Chaque communauté se spécialise dans la préservation des relations délicates entre les personnes, les plantes et les animaux sur son territoire traditionnel. Cette approche est holistique, ancrée dans l'interdépendance de l'environnement, du bien-être et de la culture. Il s'agit du principe de réciprocité et de durabilité. Il n'est pas rigide, mais évolue.

Alors que le Canada cherche à bâtir une économie prospère tout en minimisant les dommages environnementaux, en préservant la biodiversité et en développant des puits de carbone naturels pour la gestion du climat, les connaissances et les façons autochtones d'acquérir des connaissances deviendront des avantages concurrentiels essentiels.

L'exploitation de ces actifs peut également offrir des possibilités économiques aux peuples autochtones qui n'ont pas toujours bénéficié des droits fonciers.

Mais cela signifiera adopter une vision différente du monde.

Vision à deux yeux pour de meilleurs résultats

Etuaptmumk, ou la vision à deux yeux est un principe Mi'kmaq qui nous demande de voir d'un œil avec la force de la gérance, des connaissances et des façons autochtones d'acquérir des connaissances, et de l'autre avec la force des outils et des systèmes occidentaux. L'association des deux perspectives peut créer des solutions zéro émission nette réfléchies et plus rentables.

L'unification du savoir autochtone fondé sur le milieu et des méthodes scientifiques occidentales améliore les résultats des études environnementales pour les projets de développement. En soi, l'approche scientifique traditionnelle ne peut offrir qu'une vision étroite de l'environnement local et nécessite une extrapolation avancée, par exemple, sur les tendances migratoires initiales des poissons ou sur la façon de restaurer un site de projet récupéré dans son écosystème d'origine depuis des décennies. Le savoir autochtone, acquis au fil de siècles de variations climatiques, peut enrichir ou contextualiser ces informations, produisant des conclusions plus solides. De même, les méthodes occidentales peuvent compléter les connaissances traditionnelles. Par exemple, les dispositifs de suivi sur les espèces locales à risque peuvent élargir l'information et la compréhension de leurs mouvements.

“[Mi’kmaq Ecological Knowledge] est un ensemble cumulatif de connaissances qui se transmet de génération en génération, de l’aîné à l’enfant et qui est dynamique. MEK s’appuie sur un monde naturel en constante évolution – alors que les connaissances écologiques évoluent au fil du temps et que de nouvelles expériences permettent de faire valoir de nouvelles connaissances sur l’écologie de la Terre, les Mi’kmaq continueront d’apprendre, de croître et de partager, comme ils le font depuis plus de dix mille ans.”

Mi’kmaq Ecological Knowledge Study Protocol
assemblée des chefs Mi’kmaq de la Nouvelle-Écosse

Les lois fédérales exigent désormais l'intégration du savoir autochtone dans la méthode d'évaluation de l'environnement, avec une orientation provisoire révélant que les connaissances traditionnelles doivent être considérées comme la source d'un cadre « des renseignements complémentaires influents, aux côtés de la science occidentale »¹².

Toutefois, le savoir autochtone n'a pas encore une place égale dans les études environnementales. Alors que la science occidentale se voit accorder des mois, voire des années, pour faire son travail, les processus d'évaluation ne prévoient souvent qu'un court délai pour obtenir la contribution des Autochtones, vers la fin. Les communautés autochtones ne sont souvent pas en mesure d'accéder à cette information, car elle doit être recueillie auprès des détenteurs de connaissances de la communauté, et ils peuvent être réticents à la partager si la relation de confiance n'est pas solide. D'autres voudront peut-être produire leurs propres études traditionnelles fondées sur le savoir.

¹² [Prise en compte du savoir autochtone en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact – Canada.ca](#)

Capital Humain : une nouvelle génération de dirigeants stimule l'innovation



Une plus grande participation dans l'élaboration de projets locaux, l'accroissement de la richesse et la reconnaissance de la valeur du savoir autochtone donnent plus de pouvoir à une nouvelle génération de peuples et d'entrepreneurs autochtones. L'économie autochtone, estimée à plus de 30 milliards de dollars par année en 2016, dépasse la croissance de l'économie nationale globale et devrait atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2024^{13,14}.

Driving change est un groupe en pleine expansion de jeunes dirigeants autochtones instruits. Ces dirigeants sont en train de briser le cycle des traumatismes intergénérationnels des pensionnats et de faire avancer de nouveaux modèles de réconciliation et de développement économique. Appuyés par des droits fonciers plus solides et un capital croissant, ils poursuivent une approche axée sur les Autochtones en matière de développement économique durable qui établit un lien entre l'investissement et la prospérité communautaire. Ils créent des réseaux avec d'autres dirigeants autochtones, passés et présents, et ils agissent souvent par l'entremise d'organisations autochtones de plus en plus influentes, comme le Conseil canadien pour le commerce autochtone, la Coalition de Premières Nations pour les grands projets, le Conseil des ressources autochtones ou l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.

¹³ <https://indigenomicsinstitute.com/100-billion/>

¹⁴ https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2019/09/Business-reconciliation-in-canada_WEB-final_AA.pdf

Bon nombre d'entre eux sont à la tête de grandes entreprises économiques et sont en train d'élaborer un nouveau modèle pour la prochaine génération, qui juge que la représentation autochtone est encore limitée dans les entreprises canadiennes. En 2020, seulement 0,3 % des sièges au conseil d'administration étaient occupés par des Autochtones, bien qu'ils représentent 4,9 % de la population canadienne¹⁵.

Les entreprises canadiennes recherchent de plus en plus des perspectives et la représentation autochtones. Parallèlement, il sera important de ne pas retenir les talents autochtones, surtout dans les communautés éloignées. Les entreprises qui ont un objectif social clair et qui utilisent des modèles innovateurs pour partager les talents autochtones avec leurs communautés sont plus susceptibles de réussir.

Les talents et les entreprises locaux peuvent procurer un avantage concurrentiel

Les projets zéro émission nette proposés par les dirigeants autochtones à leurs communautés disposeront d'un capital humain puissant. De plus, de nombreuses communautés s'intéressent aux partenariats économiques qui incluent des avantages sociaux à long terme. Cela signifie des emplois de plus grande valeur pour les Autochtones et un perfectionnement des compétences qui perdurent au-delà du projet, et qui comprennent des occasions à tous les niveaux, y compris la planification, la conception, la construction, la gestion et l'exploitation.

C'est également dans l'intérêt des promoteurs de projets. D'une part, il s'agit d'un signe du véritable partenariat que les chefs autochtones rechercheront lorsqu'ils choisiront des collaborateurs. D'autre part, dans un monde marqué par de graves pénuries de main-d'œuvre et des chaînes logistiques mondiales fragiles et coûteuses, un réseau d'employés et de fournisseurs locaux fiables offre de la valeur. La constitution de ces réseaux prend du temps. Cependant, la transition du système énergétique canadien sera un projet intergénérationnel.

La transition zéro émission nette peut bénéficier d'une main-d'œuvre autochtone plus jeune que pour l'ensemble du Canada. Les jeunes autochtones représentent la cohorte de population qui connaît la croissance la plus rapide, et leur nombre augmente quatre fois plus rapidement que la population non autochtone. Les Autochtones poursuivent de plus en plus des études postsecondaires, en particulier les femmes, dont 52 % ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires en 2016. Les jeunes autochtones apprécient leurs langues, leur identité et leur culture, et ils ont confiance en leurs aptitudes fondamentales, y compris leur esprit critique, leur communication ou leur collaboration, qui sont tous au cœur de l'avenir du monde du travail^{16,17}. L'emploi déjà fort des Autochtones dans les professions de l'économie des ressources et des métiers qualifiés au Canada, et la plus grande proximité des régions éloignées, se traduisent par une transition plus facile vers les compétences nécessaires à l'énergie propre et à l'infrastructure verte.

Pendant ce temps, les entrepreneurs autochtones développent de nouvelles entreprises neuf fois plus que la moyenne canadienne, avec 50 000 entreprises appartenant à des Autochtones dans divers secteurs canadiens¹⁸. Bon nombre de ces entreprises font la promotion des valeurs et du savoir autochtones, de Cheekbone Beauty, fondée par Jenn Harper, une femme anishinaabe dont

¹⁵ <https://www.ic.gc.ca/eic/site/cd-dgc.nsf/fra/cs08998.html>

la gamme de cosmétiques durables de haute qualité apporte une contribution à la communauté, à l'application mobile SIKU, un réseau social dirigé par les Inuits pour aider les chasseurs à partager leurs connaissances en temps réel des conditions des glaces et du comportement des animaux.

Pour aller de l'avant avec la réconciliation, il ne faut pas faire abstraction du passé ni de l'impact qui perdure dans tant de communautés autochtones. Tous les Canadiens, y compris les entreprises canadiennes, ont un rôle plus important à jouer dans la réconciliation, notamment en appuyant de nouvelles approches en matière d'éducation et de voies vers l'emploi, comme nous l'avons vu dans notre rapport de 2021, *Des connexions à bâtir*. Qu'il s'agisse d'occasions d'apprentissage et de programme coopératif pour les étudiants autochtones ou de capital pour les jeunes entrepreneurs, une approche axée sur les compétences en matière de transition climatique sera essentielle.

“ Je pense aux progrès [réalisés par les groupes autochtones], et il s'agit d'un petit groupe qui sort des sentiers battus, qui se penche sur l'innovation. Il nous faut comprendre et trouver un moyen d'inciter tout le monde à nous suivre”

Chief David Jimmie
Chef de la direction de Squiala First Nation
Président, Conseil des chefs de la nation Stó:lō

La planification des ressources et des moyens d'aide sont nécessaires. Les organisations dirigées par des Autochtones fournissent certaines de ces ressources, outre la NATOA, la Coalition de Premières Nations pour les grands projets et d'autres, l'AAFA Canada fournit des services de développement des outils en gestion, en finance et en gouvernance autochtones. Le Indigenous Leadership Development Institute Inc. (ILDII) renforce la capacité de leadership des Autochtones grâce à une formation spécifique. Mais un accès plus large et de nouveaux partenariats seront essentiels.

D'autres innovations financières contribuent à combler les écarts de capitaux qui existent depuis longtemps entre les communautés autochtones et le reste du pays. Il faudrait environ 83 milliards de dollars en capital pour combler le déficit de financement selon les estimations de 2013¹⁶. Toutefois, les entrepreneurs autochtones sont encore confrontés à des obstacles auxquels d'autres entrepreneurs canadiens n'ont pas à faire face. Les limites imposées par la Loi sur les Indiens et le sous-investissement du gouvernement dans les actifs continuent de limiter l'utilisation des maisons ou d'autres sources de garantie pour les prêts conventionnels.

Les approches novatrices peuvent souvent contourner cette situation, mais la complexité peut faire peur à certains prêteurs ou susciter une aversion pour le risque importante dans le domaine des prêts aux Autochtones. De plus, comme il faut faire appel à de nombreux gouvernements, organisations autochtones et programmes privés pour obtenir du financement, les processus de demande et les échéanciers peuvent être complexes et prendre du temps.

¹⁶ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/211201/dq211201b-eng.htm>

¹⁷ <https://leadershipavise.rbc.com/des-connexions-a-batir-preparer-les-jeunes-autochtones-a-un-avenir-numerique/>

¹⁸ https://www.ccab.com/wp-content/uploads/2019/09/Business-reconciliation-in-canada_WEB-final_AA.pdf

¹⁹ The \$27.7 billion Economic Case for Change (https://nacca.ca/wp-content/uploads/2017/04/NAEDB_ImprovingAccessToCapital.pdf)

Une voie à suivre

Dans son livre, *Tresser les herbes sacrées*, Robin Wall Kimmerer décrit la propagation du foin d'odeur comme une culture non pas à partir du vent ou des animaux, mais à partir de racines souterraines appelées rhizomes. Après avoir longtemps survécu à l'inconnu, la communauté autochtone émerge aujourd'hui avec force et s'empare de la prospérité fondée sur la reconnaissance des éléments essentiels qui l'ont nourrie : capital naturel, humain, financier et intellectuel.

Pour atteindre zéro émission nette, le Canada devra réunir ce capital autochtone avec le capital non autochtone par une intention positive et une action délibérée. Si cette politique est menée correctement, elle peut promouvoir la réconciliation et un avenir prospère à zéro émission nette pour tous au Canada.

Voici quelques questions clés auxquelles les Canadiens doivent répondre :

- Quelles sont les étapes de l'engagement que les promoteurs de projet doivent élaborer avec les communautés autochtones pour obtenir et maintenir le consentement au développement, compte tenu de l'évolution des définitions du consentement et des priorités propres à la communauté ?

- Comment les communautés autochtones peuvent-elles communiquer de façon proactive leurs structures de gouvernance interne, leurs processus de mobilisation privilégiés et la position ou les conditions générales de l'énergie propre et du développement de l'infrastructure ?

- Comment peut-on élaborer de meilleurs modèles de participation pour englober la vaste gamme d'actifs, d'ambitions et de priorités dans l'ensemble des communautés autochtones ?

- Comment les établissements financiers et les gouvernements non autochtones et autochtones peuvent-ils combler les lacunes dans le financement de projet nécessaire pour assurer une véritable propriété autochtone ?

- Comment peut-on adapter les normes et les mesures internationales des critères ESG afin d'intégrer les perspectives autochtones et le contexte propre au Canada, y compris le cadre juridique des droits ?

- Quelles sont les meilleures pratiques pour comprendre et intégrer de façon significative le savoir et les perspectives autochtones dans les processus décisionnels de projet ainsi que dans les stratégies de développement économique plus générales ?

- Comment peut-on aider les communautés autochtones à prévoir l'offre de main-d'œuvre, les compétences ou le réseau de fournisseurs nécessaires pour participer activement aux occasions de développement économique ?

Collaborateurs:

John Stackhouse, Premier vice-président, Bureau du chef de la direction

Cynthia Leach, Économiste en chef adjointe, Leadership avisé, Services économiques

Alanna La Rose, Directrice, Partenariats stratégiques

Colin Guldemann, Économiste

Darren Chow, Premier directeur, Médias numériques

Économique & Leadership avisé RBC | 16 juin 2022

<https://leadershipavise.rbc.com/92-a-zero/>

